



TITRE PROFESSIONNEL CONDUCTEUR D'ENGINS DE CHANTIERS URBAINS

RNCP35824

MINISTÈRE DU TRAVAIL DU PLEIN EMPLOI
ET DE L'INSERTION

Date de publication de la fiche : 27/07/2021

Date d'échéance de l'enregistrement : 12/10/2026

Le "conducteur d'engins de chantiers urbains" effectue, sous les directives du chef de chantier et/ou du chef d'équipe, des **travaux de terrassement, la manutention d'outils** et de **produits manufacturés lourds** nécessaires à la **construction des canalisations et réseaux** et à l'équipement des **espaces publics**.

Il est polyvalent et en capacité de **conduire des pelles hydrauliques** sur chenilles, sur pneus et des chargeuses.

Il possède un degré d'autonomie et de responsabilité important dans l'exécution des tâches qui lui sont confiées.

Il a la **responsabilité du bon fonctionnement de son engin** dont il effectue un contrôle quotidien et peut, suivant le type d'entreprise, en assurer la maintenance de premier niveau.

OBJECTIFS DE LA FORMATION :

► **Obtenir le titre professionnel** (possibilité d'obtenir le diplôme par cumul de CCP, mentionnés ci-après)

- Conduire une **chargeuse sur pneus** (catégorie A)
- Conduire une **pelle hydraulique sur chenille de masse inférieure ou égale à 6 tonnes** (catégorie A)
- Conduire une **pelle hydraulique sur pneus** (catégorie B1)



PROGRAMME DE LA FORMATION :

Enseignements professionnels :

- **Technologie** (connaissance des sols, des matériaux, du matériel,...)
- **Topographie et lecture de plans**
- **Sécurité, PRAP, SST, AIPR - HF/BF** (avis favorable après formation)
- **Conduite d'engins appartenant aux catégories : A et B1**
- **Organisation de chantier**

Enseignements Transversaux :

- **Rédaction du Dossier Professionnel**
- **Communication orale et écrite**
- **Mathématiques contextualisées :**
Calculs de base à maîtriser pour la réalisation des 3 activités-types.

Modalités

	TITRE PROFESSIONNEL 1 an
Pré requis	Savoir lire, écrire et compter Être âgé de plus de 18 ans Visite médicale d'aptitude à la conduite fortement conseillée à l'entrée en formation
Modalités d'accès	Entretien individuel et positionnements écrits Inscription entre le 1 ^{er} janvier et le 31 août L'inscription définitive est conditionnée par la signature du contrat d'apprentissage
Intégration	Septembre - Octobre
Type de contrat	Contrat d'apprentissage
Durée indicative de la formation	Alternance sur 1 an 455 heures
Rythme	1 semaine en centre 2 semaines en entreprise
Tarif	Formation gratuite pour l'apprenant*
Accessibilité aux personnes handicapées	La formation est accessible, sous conditions, aux personnes en situation de handicap. Nous consulter au préalable

* Prise en charge du coût de la formation par l'OPCO selon un niveau de prise en charge donné par France Compétences. Cependant, l'ETPN facture un reste à charge aux employeurs, qui diffère selon les formations. Un devis sera systématiquement envoyé aux entreprises intéressées.

Méthodes mobilisées

- ▶ Alternance de cours théoriques et d'exercices pratiques
- ▶ Livret de suivi d'activité
- ▶ Suivis pédagogiques en entreprise

Modalités d'évaluations

- ▶ Rédaction du dossier professionnel et d'un dossier technique
- ▶ Évaluations Passées en Cours de Formation (EPCF)
- ▶ Mise en situation professionnelle
- ▶ Entretien technique/final

Poursuite d'études

- ▶ **Titre professionnel** Canalisateur
- ▶ **Titre professionnel** Maçon en voirie et réseaux divers
- ▶ **Titre professionnel** Chef de chantier TP routes et canalisations

Le contenu de nos formations, nos taux de réussites et satisfaction sont disponibles sur notre site internet : www.ecole-tp-normandie.fr



CONTACTS :

▶ Départements 14 et 50 :

Contactez votre conseiller au
06 47 15 53 80

▶ Départements 27 et 76 :

Contactez votre conseiller au
06 38 38 42 11

▶ Départements 61 et hors Normandie :

Contactez votre conseiller au
07 87 23 93 13

ÉCOLE DES TRAVAUX PUBLICS DE NORMANDIE

Chemin de Saint-Gilles
72610 SAINT-PATERNE - LE CHEVAIN
10 Chemin de la Poudrière
76120 LE GRAND-QUEVILLY

02 33 80 44 60

accueil@etpnormandie.fr



www.ecole-tp-normandie.fr

